JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

Journée interprofessionnelle de grève et manifestations :

POUR LES SALAIRES



Par la grève et les manifestations du 29 septembre dernier, des centaines de milliers d'agents publics ont exigé des réponses à leurs revendications, dont plus particulièrement :

- **Des mesures salariales générales** avec de manière immédiate une revalorisation significative de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;
- **La refonte des grilles indiciaires** garantissant des débuts de carrière au-dessus du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, des progressions de carrière ;
- **L'égalité salariale et professionnelle** entre les femmes et les hommes ;
- **L'abrogation du jour de carence** et le rétablissement à 100 % de la rémunération versée aux agents placés en congé maladie ordinaire ;
- **Le rétablissement du versement de la GIPA** (Garantie individuelle du pouvoir d'achat).



À LA DGDDI, L'UNSA DOUANES PORTE DES EXIGENCES CLAIRES POUR CHAQUE CORPS DE NOTRE ADMINISTRATION.

Catégorie C : Sortir de la précarité

- **Revalorisation immédiate** des grilles afin de garantir un écart réel avec le salaire minimum.
- **Augmentation significative** des échelons pour assurer un véritable gain financier à chaque avancement.

Contractuels : Garantir un mécanisme d'ajustement

- **Revalorisation automatique du salaire** après une durée d'activité maximale de 36 mois, pour transformer le simple réexamen en gain salarial garanti.
- **Possibilité d'accompagnement syndical** garanti avant toute signature d'avenant ou projet de modification du contrat de travail.

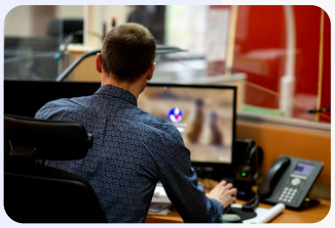
Catégorie A : Valoriser les responsabilités

- **Mise en adéquation de la charge de travail** et des effectifs réels en brigade et en bureau.
- **Revalorisation des grilles indiciaires** pour stopper le déclassement des cadres de la fonction publique.

Catégorie B : Reconnaître l'expertise

- **Accélération des carrières** par de nouvelles grilles revalorisées, intégrant des avancements de grades et d'échelons plus courts.
- **Refonte du régime indemnitaire** pour intégrer pleinement la technicité des métiers et garantir un niveau de rémunération supérieur à celui de la catégorie inférieure.

Pour l'ensemble des agents : Réclamer une négociation salariale à Montreuil



- **Création d'une prime de voie publique** pour tous les personnels exerçant tout ou partie de leurs missions en dehors des services.
- **Création d'un échelon «retraitable»** garantissant un indice majoré lors des 6 derniers mois d'activité avant le départ en retraite.
- **Refonte des primes et indemnités** en douane afin de valoriser chaque spécialité et chaque autre métier : CO, SU et AG.

UNSA Douanes











MOBILISATION CONTRE LA PRÉCARISATION